



Mairie de
L'UNION

Marc PÉRÉ
Maire

Vice-président de
Toulouse Métropole

17 NOV. 2017

L'Union, le 14 novembre 2017

Le Maire de l'Union

A

Monsieur GAËTAN GUEGUEN
Directeur Territorial Toulouse
Métropole
Enedis
Tour Enedis
34, place Corolles
92079 Paris La Défense Cedex

Affaire suivie par Monsieur Pascal DURAND, Directeur Général des Services

N/Réf : 436/11/2017/DGS/FH

Objet : Délibération N°2017/98 – ENEDIS – Implantation de défibrillateurs cardiaques automatisés sur trois postes de transformation électrique

Monsieur Le Directeur Territorial,

Je vous informe que le Conseil Municipal, dans sa séance du 08 novembre 2017, a adopté à l'unanimité la délibération portant sur la signature d'une convention cadre entre la Ville de L'Union et Enedis, dont l'objet est l'implantation de défibrillateurs cardiaques sur des postes de transformation électrique.

A cet égard, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, copie de la délibération n° 2017-98 s'y référant, accompagnée de la convention en deux exemplaires.

Dans l'attente du retour d'un exemplaire de ladite convention,

Je vous prie de croire, Monsieur Le Directeur Territorial, à l'assurance de mes cordiales salutations.

**Le Maire,
Marc PÉRÉ**

Pièces Jointes :

- Copie de la délibération 2017-98
- Convention cadre entre la ville de L'Union et Enedis en deux exemplaires

Copie :

- DAVID ROFE
- ISABELLE GODEAS
- YVAN NAVARRO
- ANNIE RUI
- Direction de la communication, de la Culture et des Animations
- Direction de la Solidarité, de la Jeunesse et de la Vie Scolaire
- Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme
- Direction des Finances
- Direction Générale des Services

Pour le Maire et par délégation
Le 1^{er} Adjoint
Yvan Navarro

